

Avis à insérer impérativement :



une première fois le vendredi 1^{er} novembre 2019
une seconde fois le vendredi 22 novembre 2019

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune d'ERGERSHEIM

Elaboration du Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du **22 octobre 2019**, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme pour une durée de 32 jours consécutifs, **du mardi 19 novembre 2019 à 14h00 au vendredi 20 décembre 2019 à 12h00.**

Les caractéristiques principales du projet sont :

- La définition des zones urbaines, à urbaniser, naturelles et agricoles ainsi que des règlements applicables
- Des règles d'urbanisme encadrant et permettant la densification des secteurs déjà urbanisés en favorisant un habitat adapté à son environnement urbain et aux capacités des réseaux
- Le développement de l'habitat à l'est de la commune en continuité de l'enveloppe urbaine
- La possibilité des sorties d'exploitation agricole et viticole du cœur du village vers l'extérieur dans des secteurs définis
- La pérennisation de l'économie locale avec notamment l'évolution possible mais limitée de l'entreprise « Siebert Volailles »
- La protection des éléments remarquables du paysage
- La valorisation du patrimoine historique de la commune
- La préservation des continuités écologiques

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur Frédéric MAHE, ingénieur en chef hors classe de la fonction publique territoriale à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête sera la mairie d'Ergersheim.

Le dossier d'enquête publique sur support papier et en version numérique (poste informatique en libre service) sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Le mardi de 14h à 16h30
- Le jeudi de 16h à 18h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :

- mardi 19 novembre 2019 de 14h00 **à 17h00**

- samedi 30 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
- mercredi 11 décembre 2019 de 16h00 à 19h00



Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique à la mairie, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet du prestataire « LEGALCOM », à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-ergersheim>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

- mardi 19 novembre 2019 de 14h00 à 17h00
- samedi 30 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
- jeudi 5 décembre 2019 de 16h00 à 18h00
- mercredi 11 décembre 2019 de 16h00 à 19h00
- vendredi 20 décembre 2019 de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise Place de la Mairie à 67120 Ergersheim,
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-ergersheim>
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :

plu-ergersheim@registredemat.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet de la mairie et du prestataire pendant la même durée.

L'autorité responsable du projet de P.L.U est la commune d'Ergersheim représentée par son Maire Monsieur Maxime BRAND et dont le siège administratif est situé Place de la Mairie à 67120 ERGERSHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.

Signé :

Maxime Brand

Maire d'Ergersheim

